



POLICY PAPER

Insertion socio-économique des jeunes en mobilité : comprendre pour mieux agir

En Afrique de l'Ouest et du Nord, la migration constitue une réalité socio-économique majeure, qu'il importe d'accompagner afin qu'elle devienne une véritable opportunité de développement tant pour les pays d'origine et de départ, que pour les personnes en mobilité, les marchés de l'emploi, le secteur privé et la société civile. Il s'agit de réduire les risques en levant les obstacles qui entravent l'accès des jeunes à l'information, aux services d'orientation, de formation professionnelle et d'insertion socio-économique.

Faciliter l'accès à un emploi décent implique, d'une part, une meilleure compréhension des profils et des aspirations de ces jeunes et, d'autre part, une analyse fine de la demande de main-d'œuvre dans les différents secteurs économiques locaux et régionaux.

La forte prédominance des emplois précaires et informels expose néanmoins les jeunes en mobilité à des risques d'exploitation et de violation de leurs droits. Il est donc essentiel d'améliorer leur prise en compte par les mécanismes de protection existants, tout en renforçant la capacité des jeunes eux-mêmes à faire entendre leur voix et à développer leurs propres stratégies d'autonomisation.

Dans ce contexte, le **projet « enfants et jeunes sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord » (projet EJM)**, soutenu par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC), vise à améliorer le soutien aux enfants et aux jeunes en mobilité en transformant durablement les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation, d'intégration et de création d'opportunités. Il cherche ainsi à faciliter leur accès effectif aux services proposés par ces systèmes.

Dans le cadre de la première phase du projet, des actions pilotes, différentes études et de nombreux échanges avec des professionnels ont permis de nouer des partenariats, apprendre par l'expérimentation et tester des approches et outils qui pourront faire l'objet de réplique et/ou de mise à l'échelle.

Les principales leçons et recommandations présentées ci-dessous s'adressent aux acteurs publics, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux organisations de la société civile.



Comprendre l'insertion socio-économique des jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord

Le nombre de migrants a augmenté au cours des dernières décennies en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest conjointement avec l'augmentation de la population. Le total de migrants internationaux est estimé entre 40 et 45 millions de personnes dans ces régions¹. La jeunesse du phénomène migratoire est particulièrement significative sur le continent africain au regard de son profil démographique.

Ces deux régions affichent des perspectives et des taux de croissance économique importants² et la résilience des économies reste forte malgré les chocs. Néanmoins, cette croissance ne devrait pas suffire à relever efficacement les défis actuels en matière de société et de marché du travail. Il s'agit notamment de la faible croissance de l'emploi et des possibilités limitées d'emploi formel, qui touchent en particulier les jeunes et les femmes. En Afrique de l'Ouest en particulier, la qualité des emplois reste médiocre, avec des niveaux élevés d'emploi vulnérable et de pauvreté des travailleurs (*working poor*)³.

La mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord se caractérise par des migrations dites mixtes⁴. Dans ces contextes, la nature complexe, multicausale et évolutive des dynamiques migratoires tend à brouiller et à mélanger les différents types de mobilité. Ainsi, les statuts et projets des jeunes évoluent au gré de leur mobilité, des opportunités qu'ils rencontrent et des défis auxquels ils font face. Les trajectoires croisées de ces populations rendent nécessaires une approche large. Il s'agit de prendre la mesure de la complexité de ces contextes, y compris les différents statuts qui demeurent importants en termes d'approche relative aux droits.

Dans ce contexte, la recherche d'emploi ou de meilleures conditions socio-économiques demeurent l'une des grandes composantes des migrations en Afrique de l'Ouest et du Nord. Celles-ci continuent d'être en grande partie déterminées par la demande de main d'œuvre dans les bassins d'emploi de ces régions et au-delà. Les secteurs en demande sont l'agriculture, les industries extractives, la construction ainsi que la demande croissante dans les secteurs du travail domestique ou du commerce de détail⁵.

Un récent rapport du Mixed Migration Centre souligne que la mobilité offre aux jeunes migrant·e·s des opportunités économiques, augmentant leur accès à des sources de revenus par rapport à leur situation avant le départ⁶. Non seulement ils accèdent davantage à l'emploi et à des revenus, ils remédient aussi aux besoins du marché dans leur pays de destination et contribuent au développement dans leurs pays d'origine (via par ex. transferts de fonds, de connaissance).

Néanmoins, de nombreux défis demeurent. Cette même étude indique que l'ouverture à de nouvelles opportunités ne conduit pas à des conditions d'emploi plus décentes. La majorité travaille dans des emplois temporaires ou indépendants, souvent sans protection sociale, les exposant à des risques d'exploitation et d'abus. Ces vulnérabilités ne diffèrent cependant pas fondamentalement de celles des travailleurs nationaux : elles sont surtout liées aux caractéristiques des secteurs d'activité concernés.

¹ Estimations de la DDC (2020). Ces données restent lacunaires car nombre de personnes échappent à ce total qui ne comptabilisent que les données de stock et ne prennent pas en compte les entrées/ sorties, les migrants internes et les migrants en situation dite irrégulière.

² Afrique du Nord: 3,9% en 2024 et 4,2% en 2026; Afrique de l'Ouest: 4,6% en 2024 et 4,5% en 2025 [Banque Afrique de Développement (2025). *Performances macroéconomiques et perspectives de l'Afrique*, janvier 2025]

³ AUC & IOM (2020). *Africa migration report. Challenging the narrative*.

⁴ La migration mixte fait référence aux déplacements de personnes à l'intérieur des frontières et/ ou sous une forme transfrontalière, y compris les personnes déplacées internes et réfugiés fuyant les persécutions et les conflits, les victimes de la traite des êtres humains et les personnes à la recherche d'une vie meilleure et d'opportunités. Motivées par une multiplicité de facteurs, les personnes engagées dans la migration mixte ont des statuts juridiques variés et présentent des vulnérabilités diverses. Bien qu'elles aient droit à la protection de la législation internationale en matière de droits de l'homme, elles sont exposées à de multiples violations de leurs droits tout au long de leur voyage. [Adaptation de MMC "MMC's understanding and use of the terms mixed migration and human smuggling"]

⁵ CNUCED (2018). *Le développement économique en Afrique. Rapport 2018. Les migrants au service de la transformation culturelle*.

⁶ Mixed Migration Centre (2024) *Intégration économiques des jeunes migrant·e·s dans les centres urbains d'Afrique de l'Ouest et du Nord. Accès au travail, vulnérabilités et capital humain*.

Les secteurs d'activité accessibles aux jeunes migrant·e·s restent restreints et précaires, en particulier pour les femmes. Le travail domestique, par exemple, concentre un grand nombre de jeunes migrantes, notamment autour des capitales comme Niamey ou Bamako. Plus largement, l'accès des femmes demeure limité à une gamme d'activités moins diversifiées et moins rémunératrices que celles ouvertes aux hommes.

L'étude du MMC relève aussi que, encore davantage que le niveau scolaire, la reconnaissance des compétences et l'expérience professionnelle sont des leviers importants pour améliorer cette intégration socio-économique. Même si les personnes interrogées étaient en moyenne plus éduquées que les populations de leurs pays d'origine, leurs formations et compétences ne correspondent pas toujours aux besoins des marchés sur lesquels elles s'installent.

Les compétences obtenues grâce à des formations professionnelles dans le pays d'origine peuvent toutefois faciliter l'accès à des opportunités dans de nouveaux environnements économiques. De même, les compétences pratiques acquises en situation de travail avant le départ peuvent être valorisées pendant la mobilité.

Contrairement à certaines idées reçues, l'étude du MMC souligne que les deux principales difficultés pour accéder à un travail sont le manque d'offres et d'informations. La brièveté du séjour, l'absence d'autorisation de travail et le manque de diplôme étaient relativement moins souvent cités.

Une récente collecte de données au Maroc confirme ces tendances. Elle montre aussi que l'accès à un revenu reflète à la fois les différences d'opportunités économiques locales et les profils migratoires des villes: à Oujda, zone de transit avec peu de perspectives d'emploi 13% des jeunes interrogé·e·s déclaraient avoir un revenu, contre 85% et 74% à Casablanca et Rabat, centres urbains dans lesquels les durées de séjour sont plus longues⁷.

Par ailleurs, dans des économies où l'emploi informel domine, le statut migratoire des répondant·e·s n'empêche pas l'accès à des opportunités économiques, mais peut les exclure des régimes de protection⁸.

Un autre facteur de risque est l'endettement lié au financement du projet migratoire. Il peut pousser certaines personnes à poursuivre coûte que coûte leur parcours, parfois au prix d'une migration plus dangereuse et d'une exposition accrue aux abus et à l'exploitation⁹. Le poids de la dette rend aussi le retour plus difficile, renforçant le sentiment d'échec ou de honte¹⁰.

Enfin, la demande en services éducatifs reste élevée parmi les jeunes migrant·e·s interrogé·e·s, même lorsque ces dernier·e·s disposent d'une source de revenus. Leur intérêt pour les langues étrangères et la formation professionnelle montre qu'ils/elles accordent une importance aux compétences pratiques jugées utiles pour trouver un emploi sur place ou pour poursuivre leur migration.

Vers des systèmes formation-emploi sensibles à la mobilité

Un système de formation professionnelle et d'insertion vise à relier trois éléments : l'orientation, l'acquisition de compétences et l'accès à l'emploi. Les services d'orientation aident les jeunes à identifier leurs intérêts et à comprendre les besoins du marché du travail. Les dispositifs de formation professionnelle, qu'ils soient formels, non formels ou en apprentissage, permettent ensuite d'acquérir des compétences pratiques et transversales adaptées aux secteurs porteurs. Enfin, les mécanismes de

⁷ Mixed Migration Centre (2025). *Obstacles à l'accès à l'emploi et à l'éducation chez les jeunes migrant·e·s au Maroc*.

⁸ OIM (2022), *Intégration de la migration dans les interventions pour l'emploi*

⁹ ODI (2023), *Debt, exploitation and trafficking of labour migrants*

¹⁰ MMC (2024), *Multiple and intersecting harms: examining use of force in return and its detrimental impact on migrants' human rights during and after return to Senegal*

mise en relation avec les employeurs, les stages, l'apprentissage ou l'accompagnement à l'auto-emploi facilitent la transition vers le marché du travail.

Pour les jeunes en mobilité, ces étapes doivent être adaptées à leur réalité : accès adapté à l'information, reconnaissance des compétences acquises ailleurs, opportunités de formation flexibles et inclusion dans les dispositifs existants.

L'accès à un emploi joue un rôle structurant : il favorise l'intégration locale, stabilise la résidence, renforce la protection et peut, dans certains cas, faciliter l'ouverture de droits ou de voies de régularisation.

Dans ce contexte, il est essentiel d'analyser à la fois les barrières systémiques et les leviers d'accès à l'insertion économique, en tenant compte des facteurs intersectionnels (genre, statut familial, orientation sexuelle, handicap, etc.). Les jeunes femmes, en particulier, sont confrontées à des discriminations spécifiques, à des risques accrus de violence basée sur le genre et à des inégalités d'accès à l'information, à la formation et à l'emploi.

L'identification des filières porteuses doit se faire en tenant compte des opportunités concrètes d'emploi ou d'auto-emploi, des conditions de travail et des possibilités d'apprentissage sur le terrain.

L'insertion des jeunes en mobilité doit aussi tenir compte de la cohésion sociale et des risques de tensions dans les territoires d'accueil. Là où les ressources et emplois sont rares, leur arrivée peut être perçue comme une concurrence. Il est donc nécessaire de promouvoir l'inclusion et l'accès équitable aux ressources pour soutenir la coexistence pacifique.

Agir concrètement : recommandations programmatiques

L'inclusion des jeunes en mobilité dans les dispositifs de formation professionnelle et d'accompagnement à l'emploi représente un défi majeur, en raison de la rareté structurelle de l'offre et du manque d'adéquation des politiques existantes avec les spécificités des migrations mixtes.

L'approche du projet privilégie donc le renforcement de l'inclusivité des services existants plutôt que la création de dispositifs parallèles, en veillant à ce que les jeunes soient éligibles aux services publics et programmes soutenus par les acteurs locaux et leurs partenaires.

Sur la base des apprentissages opérationnels et des échanges régionaux organisés avec des professionnels, les recommandations suivantes s'articulent autour des principales étapes du parcours migratoire.

Avant la mobilité

Un travail important doit être mené sur la préparation au départ. Les jeunes doivent pouvoir accéder à des informations fiables et à des formations spécifiques sur les 'compétences en migration sûre' (« safe migration skills ») afin de réduire les risques tout au long de leur parcours.

Les compétences de vie et l'éducation financière sont également essentielles pour limiter la dépendance à des financements extérieurs et prévenir l'endettement, qui constitue un facteur majeur de vulnérabilité.

Il est recommandé d'encourager la poursuite ou l'achèvement d'une formation qualifiante avant le départ afin de renforcer les chances d'insertion.

Encadré – Préparer au départ grâce aux outils numériques

Le projet EJM a développé un module en ligne de sensibilisation à la mobilité sûre, accessible librement aux partenaires. Il combine vidéos, textes et activités interactives pour aider les jeunes à prendre une décision informée, préparer leur départ, comprendre les risques liés à l'endettement ou à l'interruption des études, et renforcer leurs compétences de vie. Sur cette base, le projet accompagne des concepteurs de plusieurs pays partenaires pour alimenter des modules courts insérés dans les curricula existants ou des activités parascolaires.

Pendant la mobilité

Accès aux services d'orientation, de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi et l'entrepreneuriat :

Les jeunes en mobilité devraient avoir accès aux dispositifs d'orientation, de recherche d'emploi et aux formations existantes, indépendamment de leur statut administratif. Cela suppose l'adaptation des parcours, avec des modules courts, flexibles, orientés vers la pratique et accessibles même aux jeunes peu scolarisés ou en situation administrative irrégulière. Ces parcours peuvent inclure des phases de mise à niveau linguistique, des compétences numériques de base et une remédiation pédagogique adaptée.

Le renforcement des capacités des équipes pédagogiques est essentiel, grâce à la formation continue en pédagogie inclusive et interculturelle, et à un accompagnement sur la durée pour ajuster les pratiques au public cible.

Le développement de soft skills et l'appui psychosocial renforcent la résilience, la confiance en soi et la capacité des jeunes à interagir positivement dans les environnements de travail. Des méthodes comme l'art-thérapie ou le théâtre en langue locale se sont révélées efficaces pour renforcer l'engagement.

Enfin, l'accompagnement post-formation doit être renforcé, avec une attention particulière pour l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, avec un appui à l'amorçage et l'accès aux services financiers.

Lien avec le secteur privé et développement de systèmes de marchés :

Il est essentiel de travailler avec les institutions de l'emploi, les chambres professionnelles et surtout le secteur privé. Le dialogue peut inclure des ateliers thématiques, des programmes d'insertion (mentorat, jumelages avec entreprises engagées), et l'analyse participative des barrières à l'embauche pour proposer des mesures incitatives.

L'implication des employeurs constitue un levier central dans la formation professionnelle : définition des besoins, co-construction de modules, accueil de stagiaires, co-évaluation des acquis et participation à des événements comme les Job Days qui créent des passerelles concrètes entre jeunes et monde du travail

Une meilleure information sur les dynamiques des marchés du travail, y compris régionales, est nécessaire pour orienter les parcours. Cette information renforce l'alignement entre l'offre de formation et les besoins réels, avec une attention particulière aux profils les plus vulnérables.

Encadré – Cohésion sociale et approche par zone

L'approche par zones économiques testée par certains partenaires privilégie le développement de systèmes de marchés locaux, en stimulant les besoins en main-d'œuvre des acteurs économiques. Cette stratégie réduit les tensions entre migrants et communautés d'accueil, et favorise l'inclusion économique de tous. Cela implique d'outiller les partenaires du système pour leur permettre de développer des stratégies de développement local sensibles à la mobilité.

Protection des travailleurs et voix des jeunes

Les secteurs accessibles aux migrants sont souvent parmi les plus risqués. C'est pourquoi la sensibilisation aux droits du travail et aux mécanismes de recours reste indispensable pour prévenir l'exploitation, notamment dans les secteurs informels ou à bas seuil d'entrée.

Il est nécessaire d'intégrer systématiquement des modules sur le travail décent et les droits fondamentaux dans les formations professionnelles. Ces contenus doivent permettre aux jeunes de savoir identifier une situation d'abus, de connaître les principes de recrutement équitable et de savoir vers qui se tourner en cas de problème.

Au-delà de la formation, l'orientation vers des services de protection spécialisés et accessibles est essentielle. Le lien avec les syndicats, les inspections du travail et les réseaux communautaires doit être renforcé afin de garantir un accompagnement effectif en cas de litige ou de violation des droits.

Enfin, le plaidoyer pour l'extension des régimes de protection sociale, ainsi que le soutien à l'organisation collective des jeunes en mobilité – via leurs propres associations ou en lien avec les structures locales – constituent des leviers centraux. Ces démarches renforcent leur autonomisation, leur capacité à se défendre et à faire entendre leur voix dans les espaces de dialogue social.

Encadré – Action syndicale et jeunes travailleurs en mobilité

En Tunisie, un partenariat prometteur a été établi avec l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), en collaboration avec l'OIT. Depuis une dizaine d'années, l'UGTT a mis en place des « espaces migrants », structures syndicales d'accueil, d'écoute, d'information et de référencement pour les personnes migrantes. Dans ces espaces, des points focaux migration sont régulièrement formés aux enjeux liés à la migration, aux cadres politiques et légaux existants et aux droits syndicaux. Le projet a contribué à sensibiliser ces acteurs sur les questions relatives aux enfants et jeunes en mobilité, à renforcer leurs connaissances et capacités à jouer un rôle dans l'accompagnement de ces jeunes et à animer une communauté de pratiques syndicales.

Au retour

Le retour doit être accompagné de dispositifs permettant la reconnaissance et la valorisation des acquis (ex. bilans de compétences, validation des acquis de l'expérience).

Les mises en réseau avec les organisations de jeunes et communautaires peuvent jouer un rôle clé dans la stabilisation et la réintégration.

Plus globalement, lorsque l'option du retour est souhaitée, la réintégration dans le lieu d'origine se doit de garantir un environnement protecteur et un accès durable aux droits fondamentaux.

Perspectives : vers des systèmes inclusifs et sensibles à la mobilité

L'insertion socio-économique des enfants et jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord ne peut être réduite à une question d'employabilité individuelle. Elle doit être abordée comme un enjeu systémique qui implique la transformation des dispositifs éducatifs, de formation, de protection et des marchés du travail.

Le projet EJM a permis de produire des connaissances utiles, notamment grâce aux travaux du Mixed Migration Centre et aux nombreux échanges régionaux avec des professionnels. Toutefois, ces connaissances présentent encore des limites : des études complémentaires et plus ciblées sont nécessaires pour mieux documenter les trajectoires, les besoins éducatifs et les opportunités d'insertion des jeunes en mobilité.

Les expériences du projet EJM montrent que des solutions existent pour renforcer l'inclusivité, améliorer l'accès aux services, favoriser la collaboration avec le secteur privé et consolider la voix des jeunes dans les espaces de dialogue social. Ces solutions nécessitent néanmoins une évaluation poussée des opportunités de *matching* entre l'offre et la demande – les projets des jeunes ne correspondent pas toujours aux secteurs en demande de main d'œuvre.

En agissant simultanément avant, pendant et après la mobilité, en construisant des alliances et en associant acteurs publics, privés et communautaires, il est possible de transformer les mobilités en vecteur d'opportunités partagées et de veiller à ce qu'aucun jeune ne soit laissé de côté.